**SYNDICAT AUTONOME DES TRAVAILLEURS DE L’INFORMATION ET DE LA CULTURE (SYNATIC)**

04 BP 8524 Ouagadougou 04 - Burkina Faso - Tél. : (226) 25 34 41 89 / 25 34 37 45 - Télécopie : (226) 25 34 37 45

Courrier électronique : [synatic.info@gmail.com](mailto:synatic.info@gmail.com)

**Conférence de presse 19 octobre 2020**

**Déclaration liminaire**

**Chères consœurs, chers confrères !**

Bonjour et merci d’avoir répondu encore une fois à notre invitation.

La crise que traversent les médias publics depuis maintenant cinq (5) ans a plus que pris le tournant de la répression et toutes sortes de manœuvres pour diviser les travailleurs des médias publics !

En effet, pour avoir revendiqué l’application des lois sur les médias votées le 4 septembre 2015, transformant notamment les médias publics en Sociétés d’Etat en vue d’améliorer conséquemment leurs performances au service des populations ainsi que les conditions de travail du personnel, les travailleurs de ces organes de presse ont subi toutes sortes de tracasseries, de répressions et de violations des libertés syndicales et de la liberté de presse.

A la veille de la commémoration de la Journée nationale de la Liberté de la Presse (célébrée chaque 20 octobre), le Syndicat Autonome des Travailleurs de l’Information et de la Culture (SYNATIC) saisit l’occasion pour encore dénoncer avec vigueur cette remise en cause de la liberté de presse et de la liberté syndicale par le Ministre chargé de la Communication et ses collaborateurs.

Alors que le syndicat observait une trêve suivant les recommandations du chef de la délégation gouvernemente conduite par Lassané Kaboré, ministre chargé de l’Economie et espérait une issue heureuse des négociations pour la séance du 10 mars 2020, il a été surpris par une note d'affection en date du 2 mars 2020. En effet, au motif fallacieux de corriger des irrégularités administratives de certains agents, le ministre Rémis Dandjinou s'est lancé, avec la bénédiction du gouvernement, dans un processus de liquidation du SYNATIC et des médias publics à travers des affectations massives et cyniques de 370 travailleurs des médias publics.

**Chères consœurs, chers confrères !**

Cette tentative de liquider notre organisation et de caporaliser les médias publics ne s'est pas limitée à cette seule action. La dernière trouvaille du ministre chargé de la Communication, porte-parole du gouvernement, a été de **réaffecter le 2 octobre 2020, encore au gré de ses humeurs, plus d'une vingtaine d'agents dans les communes rurales sans motifs valables**. Ainsi, des journalistes, des ingénieurs de son, des cameramen, des monteurs vidéo en majorité, ont été mis à la disposition desdites communes alors que précédemment, ils avaient été affectés dans des directions régionales et centrales du département de la Communication pour nécessité de service !

Dans le même temps, les rédactions des Editions Sidwaya et de la RTB ont vu leurs effectifs réduits de moitié et les nombreuses tâches sont désormais confiées aux stagiaires venant des écoles et autres institutions pendant que le personnel qualifié et aguerris est laissé au garage dans des DRH, des services d'archives et au niveau des communes rurales. Les services techniques de la radio nationale et de la télévision nationale souffrent du départ de techniciens qualifiés, parce que Rémis Dandjinou a voulu chasser et casser du syndicaliste ! De nombreuses émissions ne sont plus réalisées dans ces organes mais aussi dans les directions régionales de la RTB où le personnel des RTB2 a subi aussi la colère du ministre Dandjinou.

Malgré le rappel, par détachements d’office, d’une partie du personnel, plus d’une centaine d’agents restent encore frappés par les mesures arbitraires. Il s’agit pour la plupart des responsables du Bureau National du SYNATIC, des bureaux des sections et des points focaux du SYNATIC et du président de l’Association des Journalistes du Burkina (AJB).

**Chères consœurs, chers confrères !**

Au niveau de la RTB et des Editions Sidwaya, les agents affiliés au SYNATIC qui y sont toujours sont marqués au fer rouge par le directeur général de la RTB, Pascal Yemboini Thiombiano et le directeur général des Editions Sidwaya, Mahamadi Tiégna, malgré leurs compétences prouvées.

Comme pour diviser et mieux régner, le Ministre Remis Dandjinou a opéré, un passage en force, en rompant les discussions avec le SYNATIC et en faisant appliquer des implications du Statut dérogatoire sur les rémunérations du personnel de la RTB et des Editions Sidwaya en fin septembre 2020, en l’absence de tout accord issu du cadre de dialogue Gouvernement / SYNATIC. Ainsi, tous les travailleurs frappés par les affectations sanctions sont exclus de ses mesures. Quel esprit pernicieux !

**Chères consœurs, chers confrères !**

Voilà la triste réalité au niveau des médias publics à l’orée d’importantes échéances telles les élections couplées de novembre 2020. Si on ajoute l'état du matériel qui est non seulement insuffisant, mais aussi et surtout dans un état de vétusté très avancé, on peut aisément comprendre les nombreux et répétitifs couacs techniques constatés à la RTB ces derniers temps.

Le SYNATIC pour sa part, n’a eu de cesse de réaffirmer sa disposition au dialogue ! Toujours attaché à l'esprit d’un dialogue social fécond, un dialogue social nécessaire à un climat social apaisé, il interpelle, une fois de plus, les plus hautes autorités – notamment le Président du Faso et le Premier ministre, chef du Gouvernement – afin qu’une solution diligente soit trouvée au niveau de la crise qui secoue les médias publics depuis bientôt cinq (5) ans. Cela passe par **la réintégration de nos camarades expulsés des médias publics** et **la finalisation des négociations engagées depuis le 30 octobre 2019 autour du statut dérogatoire** en faveur de ces médias.

Aussi, le SYNATIC tiendra le ministre Remis Dandjinou et le gouvernement pour seuls responsables de toute éventuelle détérioration du climat social dans les médias publics dans les jours à venir du fait de la non satisfaction de ces préoccupations.

En tout état de cause, notre organisation se réserve le droit d'entreprendre des actions multiformes si l'évolution de la situation ne lui laisse que ce choix !

C'est pourquoi, le Bureau National du SYNATIC invite les travailleuses et travailleurs de la RTB et des Editions Sidwaya à rester mobilisés et à l’écoute pour toujours dire NON aux affectations sanctions, aux tracasseries de tout genre et à la violation des libertés de presse et des libertés syndicales !

**Vives les médias !**

**Vives les médias publics !**

**Vive la liberté de la presse !**

**Vives les libertés syndicales l**

**N’an Laara An Saara !**

*Ouagadougou, le 19 octobre 2020*

**Pour le Bureau National,**

**Le Secrétaire Général Adjoint**

**Aboubakar SANFO**